

## **CR du bureau ASAMLA du 2 octobre 2018**

### **Présences**

Monique, Annick, Marie-Claude, Bernard, Cédric, Yves, Colette, Hervé

### **Calendrier 2018/2019 des bureaux et CA (à vos agendas) :**

- bureaux les :
  - 23/10/18, 13/11/18, 04/12/18,
  - 08/01/19, 29/01/19, 26/02/19, 26/03/19, 23/04/19 et 14/05/19
- CA les : 18/12/18, 12/03/19, 04/06/19 et 25/06/19 (après l'AG)
- AG le 25/06/19

### **Partenariats prévus et à prévoir :**

- Octobre rose au Sillon (St Herblain) le 02/10/18 de 9h à 17h avec 4 interprètes + Annick et Françoise avec la ville de St-Herblain, la Ligue contre le Cancer et CAP Santé. Les interprètes doivent faire un retour sur les contacts qu'elles ont eu.
- Faut-il continuer à être représenté au Comité Départemental et Métropolitain Citoyenneté et Autonomie (CDMCA) ? Non, seulement s'il nous sollicite.
- CARSAT : nous sommes moins sollicités car moins de besoins et donc financement en baisse. Rencontre à prévoir pour le 1er trimestre 2019 pour revoir notre partenariat (Cédric)
- Conventions et appels à projet : prévoir une relecture des conventions et établir si possible un calendrier annuel (Cédric).
- Etablir un calendrier prévisionnel des sollicitations extérieures comme Octobre rose, Les réunions diabète de la CPAM, le groupe local santé de Nantes-Bellevue (projet de maison pluridisciplinaire de santé, santé des femmes avec l'UGOMPS et Mame)... Demander aux interprètes leurs sollicitations et leurs priorités à la prochaine réunion d'équipe (Cédric). Pour Gulseren et Mame revoir leurs interventions à partir du bilan et projets 2017/2018.
- Colette a rencontré une intervenante en apprentissage du français au CADA de Clisson qui serait intéressée par l'ASAMLA : lui envoyer le rapport d'activité et le livre des 30 ans.

### **Organisation du secrétariat et du pôle administratif.**

La rencontre demandée par Aminata, Béatrice et Cathy aura lieu vendredi 5 octobre à 12h30 avec la commission RH.

La commission RH s'est réunie le 21/09 pour esquisser un schéma d'organisation avec ou sans

secrétariat le mercredi. L'avis majoritaire du bureau est qu'il ne faut pas fermer le mercredi ce qui suppose une embauche sur la base d'un 60 % d'équivalent temps plein pour avoir chaque jour (sauf le mercredi) au moins deux secrétaires. Reste à définir les horaires : 9h30 – 17h ? avec ou sans fermeture entre midi et 14h. Problèmes techniques et de formation pour la manipulation du standard téléphonique (possibilité jusqu'à 4 appels simultanés?) : qui prend les appels en premier, en second avec gestion des plannings ; et les matins où il y a l'interprétariat téléphonique ; et le « tapez 1 ou tapez 2 » à maintenir ? De plus nécessité de message pour que l'appelant ne pense pas qu'il y a personne quand il est en attente...

Faute de temps, le bureau n'a pas pu discuter du reste de l'organisation du pôle administratif (direction, coordination, gestion et comptabilité).

### **Activité en interprétariat**

Globalement stable avec une augmentation importante à la PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé) et à l'UGOMPS (Unité de Gynécologie-Obstétrique Médico-Psycho-Sociale) ; par contre diminution à l'hôpital Laennec et à l'OFII (appel d'offre tardif).

### **Représentations**

#### Participation le 11 octobre auprès de l'unité emploi du département

Colette a participé à la réunion de préparation de cette ½ journée d'information de 50 professionnels d'accompagnement à l'emploi sur différents structures d'aide aux migrants dont l'ASAMLA. Elle y sera présente avec Cédric.

#### Réseau national à Lyon les 14, 15 et 16/11/18

Cédric y participe. Le 15 ISM-Corum fête ses 40 ans. Participation d'administrateur(s) de l'ASAMLA ?

#### Square Daviais et comité de suivi

Colette, Françoise C et Hervé assurent la représentation de l'ASAMLA.

#### Colloque du ministère de la santé du 7 novembre à Paris

Monique y représentera l'ASAMLA ; quelqu'un(e) peut-il l'accompagner ?

#### Retour sur la première journée ACSSIT-ASAMLA (samedi 29/09)

4 interprètes de l'ACSSIT (Association Comprendre et Soigner en Situation Transculturelle) de la Roche/Yon en langues albanaise, russe, peule et géorgienne) + 2 administratrices. Pour l'ASAMLA 1 interprète (Majda) et Cédric.

Cédric ne sera pas disponible pour les journées de formation des 13/10 et 17/11 à la Roche/Yon. Des administrateurs sont-ils disponibles pour y aller (voir avec Cédric pour le lieu et les horaires).

### **Prochaines réunions:**

Commission santé vendredi 12 octobre de 9h à 10h30

Bureau mardi 23 octobre de 17h30 à 20h

Yves passe à l'ASAMLA tous les mardis de 9h30 à 11h30